



**Action d'Accompagnement Pour un
Logement Pérenne**

APLP

Rapport d'activité 2021

SOMMAIRE

De l'hébergement au logement autonome	p.3
La mise en place de la mesure APLP.....	p.3
L'accompagnement social	p.4
Et l'Intervention Technique et Sociale.....	p.5
Le public accompagné	p.6
Illustration.....	p.7
Troc en stock.....	p.8
Illustration mesures techniques.....	p.9
Éléments chiffrés.....	p.10
Éléments statistiques.....	p.17

L'Accompagnement Pour un Logement Pérenne : De l'hébergement au logement autonome.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan national pour le Logement d'Abord qui vise au relogement rapide et durable des personnes sans domicile grâce à un accompagnement adapté. Ce type d'accompagnement se fonde sur le besoin et les forces de la personne, et se veut être modulable, flexible, pluridisciplinaire.

Il va s'agir d'accompagner les ménages, sortant de structures d'hébergement ou de dispositif de logements accompagnés ou d'un hébergement amical ou familial, lors de leur accès au logement dans des réalisations administratives, techniques et organisationnelles, visant l'investissement et l'appropriation de leur lieu de vie.

L'Accompagnement Pour un Logement Pérenne est mis en œuvre individuellement par un binôme Intervenant Social et Intervenant Technique et Social, qui au regard des problématiques identifiées va définir avec le ménage des objectifs à atteindre.

L'APLP vient en soutien aux personnes pour qui il a été repéré des fragilités quant à leurs capacités à gérer seul les débuts dans leur nouveau logement. Il représente une passerelle entre le « parcours » d'hébergement de la personne et l'autonomie dans le logement par le biais d'un accompagnement en milieu ouvert qui se veut volontairement moins soutenu que dans une structure d'hébergement.

Les travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement des ménages dans les structures d'hébergement ou les conseillers sociaux des bailleurs HLM font appel directement au Pôle Accompagnement et Médiation par le biais d'un formulaire (fiche de saisine) transmis via une adresse mail dédiée.

La mise en place de la mesure APLP

Le lien avec le professionnel sollicitant l'APLP est primordial pour permettre un relais efficace et éviter les doublons dans les démarches réalisées avec les personnes accompagnées. C'est pourquoi, une rencontre tripartite est organisée entre le ménage et les professionnels dans les semaines, voire les jours précédant l'emménagement. C'est alors l'occasion de diagnostiquer la situation des personnes accompagnées, spécifiquement au regard du logement et du budget, pour s'assurer que l'accès au logement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles. Le travailleur social APLP peut alors étayer le projet d'accès au logement grâce à ses connaissances spécifiques liées à l'accompagnement vers et dans le logement.

En résumé, ce premier temps permet :

- A la personne :
 - d'exposer ses difficultés ;
 - de préciser les démarches engagées, les raisons pour lesquelles elle a besoin d'être soutenue.
- Au travailleur social instructeur :
 - de préciser ce qui l'a amené à proposer notre intervention ;
- Au travailleur social APLP :

- d'expliquer les modalités d'intervention qui peuvent se mettre en place (objectifs, étapes, partenaires, rythme des rencontres) ;
- d'évaluer les potentialités de la personne ;
- de réajuster le projet en fonction de la réalité.

Cette première phase est déterminante pour chacun et nécessite un temps essentiel pour contractualiser un projet cohérent.

L'adhésion du ménage à l'intervention est d'emblée recherchée. L'accompagnement va viser, dans toutes ses étapes, à ce que celui-ci soit acteur de son projet. L'instauration d'une dynamique est recherchée, et la collaboration active de l'intéressé est sans cesse voulue. Celui-ci va pouvoir bénéficier d'informations, de conseils, de mises en pratique et de soutiens qui favoriseront ses démarches et ses actes pour investir son lieu de vie.

Un Contrat d'Accompagnement Social Individualisé est alors signé.

L'accompagnement social ...

Une des spécificités de cette mesure d'accompagnement réside dans son approche globale, aussi bien administrative, budgétaire que technique.

De manière globale, celui-ci recouvre les axes de travail suivants :

- Travailler sur les droits et devoirs du locataire.
- S'assurer de l'effectivité de l'assurance locative.
- Elaborer et suivre le budget mensuel permettant aux ménages de privilégier les charges courantes en incitant à leur mensualisation.
- S'assurer de l'ouverture de l'ensemble des droits sociaux (Prestations sociales et familiales, indemnités Pôle Emploi, CMU, ...) et inciter à la mise en place du Tiers Payant pour l'Allocation Logement.
- Assurer une médiation entre le bailleur et le locataire, notamment dans le cadre de la naissance d'un impayé.
- Informer les ménages des procédures mobilisables (FSL, Commission de surendettement...) puis les aider à s'en saisir.
- Questionner la mise en place d'un accompagnement budgétaire spécifique (AEB, MASP, MJAGBF, ...)
- Conseiller pour une meilleure organisation et gestion administrative (classement des factures et des documents).
- Conseiller sur l'utilisation des énergies pour une meilleure maîtrise des dépenses d'énergie.
- Conseiller pour favoriser l'investissement du logement et accompagner la réalisation de travaux (de la responsabilité du locataire) pour que le ménage se sente mieux dans son logement et pour montrer au bailleur la prise en compte, par le locataire, de ses devoirs sur ce plan.
- S'assurer de la bonne connaissance des lieux-ressources (associations de quartier, services de proximité, Centres Sociaux, ...) autour du lieu de vie du ménage.

L'intervention au domicile des personnes est le mode de fonctionnement privilégié de l'équipe de travail. La fréquence des visites varie selon les ménages et les problématiques rencontrées, mais se situe dans une moyenne de 2 à 3 fois par mois.

La durée d'une mesure d'Accompagnement Pour un Logement Pérenne varie également en fonction de la problématique des ménages. En moyenne, la durée d'accompagnement est de 8 mois et cette mesure rencontre l'adhésion des ménages dans la très grande majorité des cas.

... et l'Intervention Technique et Sociale

L'expertise des Intervenants Techniques et Sociaux est un atout organisationnel et logistique pour s'assurer du bon déroulement du projet, aussi bien dans la transmission de gestes techniques que dans l'utilisation d'outils pédagogiques. L'intervenant Technique et Social mène un travail éducatif à part entière qui vise à permettre au ménage de disposer des moyens d'agir concrètement.

Dans le but de leur permettre d'investir concrètement leur logement et d'atteindre une autonomie suffisante à la réalisation de « petits travaux », ces différents axes sont travaillés :

- La participation active, en favorisant l'autonomie ;
- L'apprentissage sur les règles d'hygiène (protections individuelles, utilisation de produits de lessivage...)
- L'initiation aux règles techniques (préparation des supports, enduits, peintures...)
- L'encouragement à l'entretien courant du logement (trier régulièrement, organiser son intérieur...)
- L'optimisation des espaces (limiter l'encombrement d'objets obsolètes ...)
- La mise en œuvre de menues réparations ;
- L'investissement, l'appropriation, le réaménagement de son intérieur.

Une rencontre entre l'Intervenant Social, l'Intervenant Technique et Social et le ménage permet d'évaluer les tâches à effectuer et de questionner les capacités à faire de ce dernier. Un diagnostic est alors posé afin de mettre en œuvre cette action technique.

Les ateliers appropriations :

- Mise en peinture (bases techniques et techniques décoratives, choix de couleur).
- Pose et choix de papiers peints décoratifs (règles de décorations, motifs et couleurs, harmonies et volumes).
- Réaménagement, réagencement (définir les espaces, connaître ses besoins, création de dressing, pose de plan de travail...).
- Praticité, utilité (trier régulièrement, organiser son intérieur, limiter l'encombrement d'objets obsolètes...).
- Acquisition de meubles de seconde main (customisation de meubles, détournement d'objets...).

Il est alloué un « petit budget » achat de matériaux afin de mettre en œuvre concrètement chaque chantier. Les bénéficiaires versent une contribution à hauteur de leur capacité financière.

Au début des travaux, un « contrat d'ouverture de chantier accompagné » est signé avec le ménage en présence de l'intervenant Social et précise :

- Un calendrier d'intervention avec la date prévue de fin de chantier est déterminé.
- Les différentes étapes et les engagements de la personne entre deux ateliers. Il sera l'outil de mesure de l'avancement de l'intervention et sera un repère temporel concret pour le ménage. Il pourra être modifié pour s'adapter aux conditions réelles et au rythme du ménage.

Le ménage participe ainsi aux différents « ateliers » encadrés par l'ITS et se mobilise pour poursuivre seul. Il mobilise par ce biais ses propres compétences ou en acquiert de nouvelles.

Une réception en présence de l'Intervenant Social est signée à la clôture. Celle-ci précise :

- Les travaux effectués,
- Les acquis techniques et de savoir-être à l'issue du chantier,
- La durée totale du chantier et les temps de travail passés par l'encadrant et le ménage,
- Le montant des matériaux mis en œuvre.

Les intervenants techniques sont un véritable atout pour des personnes qui se trouvent parfois dans des situations d'extrême dénuement, isolées ou n'ayant aucune compétence technique liée à l'investissement ou l'aménagement d'un logement. Elles ont donc l'opportunité d'être entourées pour organiser au mieux cette appropriation des lieux.

Avant d'aller plus avant, nous souhaitons mettre en lumière les spécificités du public accompagné dans le cadre de ces mesures.

Le public accompagné :

Le public que nous rencontrons dans le cadre de l'APLP diffère de celui accompagné dans des mesures de type ASLL plus classiques. En effet, l'APLP et la spécificité des publics sortant d'hébergement amène de nouvelles réflexions et de nouveaux positionnements éducatifs au sein de notre équipe.

Le public sortant de situation d'hébergement est souvent inscrit dans un type d'accompagnement différent de nos méthodes d'intervention.

En situation d'hébergement, le travailleur social est sur place, présent chaque jour, davantage disponible qu'en intervention en milieu ouvert. Il en va de même dans l'hébergement en secteur diffus, l'accompagnement est plus soutenu que lors d'un accompagnement lié au logement classique.

Cette différence de rythme et de temporalité est parfois difficile à faire admettre au ménage qui a eu pour habitude d'être en lien chaque semaine, voire plus, avec son référent social sur la structure d'hébergement.

Pour cette raison, il est primordial de poser le cadre de l'intervention dès le premier entretien afin que le ménage ainsi que le travailleur social référent, appréhendent le fonctionnement de la mesure. En effet, notre approche et notre intervention nous permet d'offrir un soutien global dans l'accès au logement si tant est que cet accès ait pu être anticipé au sein de la structure d'hébergement.

Un des objectifs principaux étant bien la sécurisation du statut de locataire afin d'éviter de retrouver les mêmes personnes dans les circuits de l'hébergement.

Notre intervention tente de favoriser l'accès au logement en plusieurs étapes construites et expliquées afin d'éviter la précipitation. Notre statut nous permet de dialoguer peut-être davantage avec les représentants des bailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales ou autre. Nous intervenons aux côtés du ménage tout en le laissant prendre des initiatives.

Nous nous engageons auprès des personnes dans un accompagnement administratif et social centré sur le logement et réalisons également les démarches courantes avec les ménages tels que les déclarations de revenus, les changements d'établissements scolaires ou les démarches liées à la santé. Cependant, nous ne pouvons établir la même proximité que les ménages ont pu connaître au sein d'un hébergement.

Ce mode d'intervention, plus distancié, s'avère tout à fait pertinent dans l'optique d'une prise d'autonomie progressive afin que les ménages aient le temps de prendre leurs marques et de « se défaire » de l'accompagnement rapproché dont ils pouvaient bénéficier en structure d'hébergement.

En ce sens, l'APLP représente une passerelle intéressante vers l'autonomie et s'inscrit pleinement dans les visées de la politique du Logement d'Abord.

Pour un éclairage pratique de cette mesure, nous proposons ci-après l'illustration d'une situation concrète.

Illustration :

Nous accompagnons la famille N dans le cadre de l'APLP. C'est une famille de réfugiés géorgiens qui avait été accompagnée par l'association Accueil et Promotion.

Monsieur et Madame N ont deux enfants Beka et Nutsa qui ont 9 et 6 ans. Ils ont accédé au logement en début d'année dans une maison individuelle de type 4 appartenant au bailleur Cestcheznous.

Le ménage avait bien préparé son accès au logement car il avait ce projet depuis longtemps. Il avait patiemment économisé de l'argent pour régler son dépôt de garantie et acheter ses meubles.

Entre les cours de français pour Monsieur et le premier emploi de Madame N en tant que femme de chambre dans un groupe hôtelier, nous avons pu les épauler au moment de la signature du bail et de la remise de clés. Le logement était alors assez sale après quelques travaux et il a été possible de négocier deux semaines de remise sur le loyer du premier mois.

Le ménage a bénéficié d'une solidarité amicale pour pouvoir emménager, mais a exprimé avoir besoin d'aide pour réaliser quelques travaux d'appropriation au sein de son nouveau logement. Nous avons donc sollicité l'Intervenant Technique et Social pour qu'il puisse les accompagner dans la pose d'étagères dans leurs placards intégrés ou encore leur indiquer comment poser de la fibre puis peindre un mur.

De notre côté, nous avons vérifié la bonne mise en place des allocations logement et organisé une rencontre avec la conseillère sociale de l'Office HLM pour que le ménage puisse poser toutes les questions qu'il pouvait avoir. Cette rencontre a eu lieu au domicile et s'est avérée très constructive afin de dépasser les difficultés de compréhension que pouvait rencontrer Monsieur et Madame N du fait de leur manque de maîtrise du français.

Le budget est bien tenu mais il est nécessaire de leur expliquer ce que signifie tel ou tel courrier. Nous leur avons appris à reconnaître les différents logos de leurs documents administratifs. Monsieur et Madame N sont attentifs et montrent une réelle volonté de comprendre pour être le moins dépendants possible.

Cet accompagnement est assez complet d'un point de vue technique, administratif et budgétaire. L'adhésion du ménage est stable et la relation éducative très intéressante au-delà de l'aspect culturel, il s'agit d'un accompagnement pertinent.

Troc en stock : Une expérience au service de l'accompagnement.

Dans le cadre de la mesure complémentaire « travaux d'appropriation et amélioration du logement », des besoins en mobilier pour des bénéficiaires accédant aux logements sont identifiés.

L'Intervenant technique et Social en charge de certaines de ces mesures a mis en place un système de récupération de mobilier ancien en lien avec des réseaux de dons anti-gaspillage de particulier à particulier, ainsi que sur les réseaux sociaux.

C'est en septembre 2021 qu'a débuté une phase de test de six mois qui a permis à une vingtaine de ménages de bénéficier de la **distribution d'environ 70 meubles**. Cette initiative peut palier à un manque de matériel dans l'urgence, mais aussi à sensibiliser les bénéficiaires à la réutilisation, au système de trocs, de dons, à la restauration et au relooking de meubles.

La fin de l'accompagnement

Au terme de l'accompagnement, les bilans de mesure APLP sont effectués avec le ménage à son domicile.

Généralement, le bilan final est réalisé soit lorsque les objectifs sont atteints, soit quand le ménage n'est plus en demande ou ne se manifeste plus. Il peut arriver aussi qu'à un moment donné, la situation ne relève plus de la mesure proposée.

Le bilan permet à la fois de formaliser les écarts entre le projet initial et sa réalisation effective, d'analyser l'évolution de la situation et d'opérer des relais adaptés.

ELEMENTS CHIFFRES

Nombre de ménages accompagnés.

32 mesures APLP initiées en 2020 se sont terminées en 2021 ;

18 mesures initiées en 2021 se sont terminées dans l'année ;

49 mesures initiées en 2021 sont toujours en cours au 1^{er} janvier 2022.

Ce sont au total 99 ménages qui ont été accompagnés en 2021.

Les ménages accompagnés durant l'année 2021

Nom Prénom	Origine de la demande	Bailleur attribuant	Si I.T.S.	Début	Fin	Durée
TENZIN Tenzin Dolker	CADA APREMIS	SIP	Travaux d'amélioration	23/06/2020	11/03/2021	8,7
BEREKETAB Tigisti	CADA APREMIS	AMSOM Habitat		02/07/2020	15/03/2021	8,5
SHINWARI Imran	IML APREMIS	SIP		02/09/2020	25/03/2021	7,0
INGLART Gérard	PASJ APREMIS	SIP		08/09/2020	30/06/2021	10,0
FEUTRY Daniel	PASJ APREMIS	SIP	Travaux d'amélioration	25/09/2020	16/03/2021	5,7
OMAR IDRIS Hassan	SHTAI APREMIS	AMSOM Habitat	Travaux d'amélioration	16/04/2021	06/10/2021	5,8
HEMERY Gérard	PHLA APREMIS	SIP	Aménagement	20/11/2020	05/03/2021	3,5

MOHAMAD Khalil	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	IML APAP		Réorientation	22/12/2020	réorientation IML Réfugiés APAP
DELEPINE Samantha	LAMIE AGENA	AMSOM Habitat		18/11/2020	02/06/2021	6,5
GEBEYE Enanu	Résidence La Clé de Sol COALLIA	AMSOM Habitat		15/12/2020	14/12/2021	12
BOURGEOIS Lindy	Référent RSA APREMIS	HABITAT ET HUMANISME		17/11/2020	26/02/2021	3,4
HAROUN BACHIR Soulieman	HUDA ACCUEIL ET PROMOTION	FJT		16/11/2020	02/04/2021	4,6
HAROUN KHAZINE Mohammed	SHLA APAP	ICF Habitat		04/12/2020	06/07/2021	7,1
PEPIN Didier	Bailleur – Habitat caravane	AMSOM Habitat	Désencombrement partiel+ Mobilité+ Travaux d'amélioration	20/11/2020	22/11/2021	12,2
TARDEVET Fabien	Bailleur – Hébergement familial	AMSOM Habitat		25/06/2021	En cours	
PERRY Maurice et Mauricette	Bailleur – Logement incendié	AMSOM Habitat		19/11/2020	21/06/2021	7,1
PECOURT Michael	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat		27/11/2020	02/06/2021	6,2
COUVILLERS Annette	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat		07/12/2020	31/05/2021	5,8
KAGERMANOV Ramazan	Résidence Castille ACCUEIL ET PROMOTION	AMSOM Habitat		28/01/2021	31/10/2021	9,2
BOISDANGHIEN Thomas	Référent RSA – Hébergement Amical	SIP		26/11/2020	26/04/2021	5,0
DEMAY Grégoire et LENGLET Karine	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat		16/12/2020	10/05/2021	4,8
CARIN Ronald	Référent RSA – Hébergement amical	SIP		08/12/2020	27/04/2021	4,7
TENZIN Palmo	SHTAI APREMIS	AMSOM Habitat		07/12/2020	30/06/2021	6,8

ALI Mumtaz	Résidence La Clé de Sol COALLIA	AMSOM Habitat		23/11/2020	30/03/2021	4,2
BALDE Aissatou	Résidence La Clé de Sol COALLIA	AMSOM Habitat	Mobilité	16/12/2020	22/11/2021	11,4
SOUARE Mariama	Résidence La Clé de Sol COALLIA	AMSOM Habitat	Appropriation	01/12/2020	09/09/2021	9,4
DELIGNIÈRES Nora	Référent RSA Hébergement amical	PRIVE		01/12/2020	18/05/2021	5,6
HERIZI Said	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat		03/12/2020	18/05/2021	8,5
JAN Teddy	CHRS COALLIA	SIP		10/12/2021	20/12/2021	12,5
ROJEWSKI - RICHARD Jason et Lucie	CHRS COALLIA	SIP		22/01/2021	30/07/2021	6,3
HORAN Yousef et Dyana	SHTAI APREMIS	AMSOM Habitat	Aménagement	04/01/2021	30/06/2021	5,9
KEITA Bréhima	Résidence La Clé de Sol COALLIA	Abandon	\	09/12/2020	30/04/2021	5 mois
BOLLE/AVISSE Valentin et Samantha	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat		16/12/2020	16/02/2021	2 mois
ROUILLARD Cassandra	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat		10/12/2020	30/12/2021	12 mois
NASERI Ljazulhak	FJT ACCUEIL ET PROMOTION	AMSOM Habitat		05/02/2021	30/06/2021	4,8
FLAMENT Mélanie	Bailleur – Hébergement familial	AMSOM Habitat	Appropriation+ Travaux d'amélioration	21/01/2021	En cours	
SHIRZAD Salim	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	ICF Habitat	Appropriation	12/01/2021	13/07/2021	6,1
GUCATI Vjollca	CADA APREMIS	AMSOM Habitat		11/01/2021	13/07/2021	6,1
AHMED Mostafa	SAMNA COALLIA	PRIVE		20/01/2021	20/07/2021	6,0
SOW Mahmoud	HUDA ACCUEIL ET PROMOTION	SIP	Appropriation	18/01/2021	22/11/2021	10,3

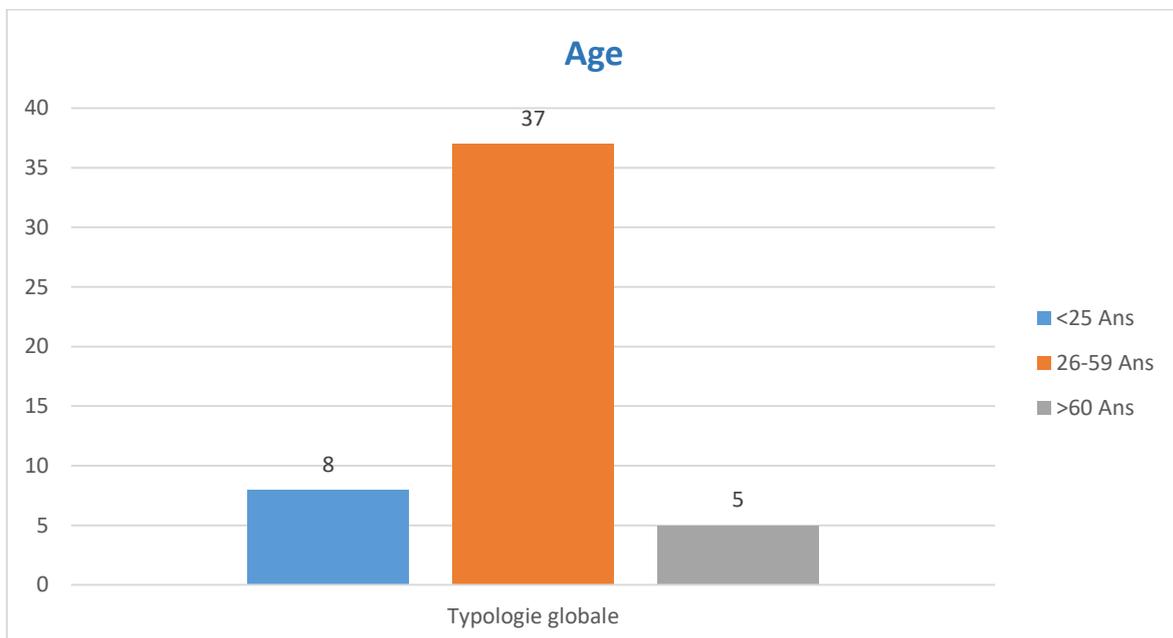
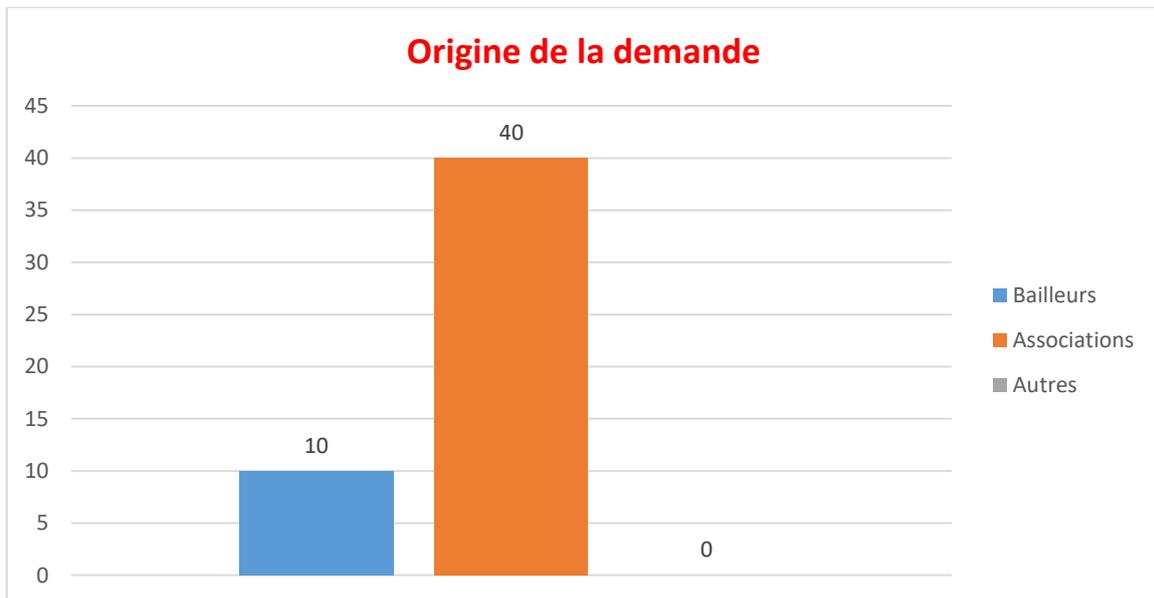
PATRIS Xavier	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat	Désencombrement partiel+ Mobilité+ Travaux d'amélioration	18/01/2021	En cours	
VAILLANT Quentin LAURENT Sébastien	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat		18/02/2021	21/07/2021	6 mois
KAZEMI Ali Reza	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	SIP	Appropriation + Travaux d'amélioration	18/02/2021	27/12/2021	10,4
JUMABEG Mehraboddin	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	SIP	Appropriation+ Travaux d'amélioration	18/02/2021	27/12/2021	10,4
MOHAMMED GUEDAOUI Mohammed	Suzon AUGUSTE	AMSOM Habitat	travaux d'amélioration	04/03/2021	30/11/2021	9,0
SAFI Ziarmal	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	AMSOM Habitat	Appropriation + Travaux d'amélioration	25/03/2021	30/10/2021	7,3
BABIKIR Osman	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	AMSOM Habitat		12/03/2021	11/10/2021	7,1
OLIVIER Sylvain	IML APREMIS	AMSOM Habitat		16/03/2021	01/07/2021	3,6
CISSÉ Daouda	SMNA COALLIA	PRIVE		23/03/2021	14/10/2021	6,8
HAGBAYAN Kairullah	CPH COALLIA	AMSOM Habitat	Appropriation + Travaux d'amélioration	25/06/2021	30/10/2021	4,2
NATIDZE Valiko	Résidence Castille ACCUEIL ET PROMOTION	ICF Habitat		15/04/2021	En cours	
DEVILLERS Ludovic	PASJ APREMIS	SIP		17/06/2021	28/09/2021	3,4
BORDELLY Alexia et FREVILLE Anthony	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat	Appropriation+ Travaux d'amélioration	16/04/2021	En cours	
GOVIN Maryvonne et Francis	CHRS APREMIS	AMSOM Habitat		21/05/2021	En cours	
EL GACHI Jamila	Référent RSA Hébergement amical	AMSOM Habitat	Appropriation	27/04/2021	23/11/2021	7,0
DESBOVES Annie	Référent RSA Hébergement amical	AMSOM Habitat	Appropriation+ Travaux d'amélioration	27/04/2021	En cours	

ALEM Tsfahanes	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	Abandon		25/03/2021	30/09/2021	6,3
SHEMANDI Berhiwa	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	CLESENCE		15/06/2021	En cours	
GEBRE KRSTOS Daniel	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	CLESENCE		28/07/2021	30/12/2021	5,3
ULNDREAJ Fatjon	CADA COALLIA	AMSOM Habitat	Appropriation	28/05/2021	En cours	
LEMAIRE Jean- Paul	PASJ APREMIS	ICF Habitat		18/06/2021	31/10/2021	4,5
SAMANDARI Farid	CADA COALLIA	AMSOM Habitat		08/06/2021	En cours	
THERIER Frédéric	PASJ APREMIS	PRIVE		21/05/2021	En cours	
ADAM Mohammad	IML APREMIS	AMSOM Habitat		11/06/2021	En cours	
AISSAOUI Farid	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat	Appropriation	22/06/2021	En cours	
AKHIMIEN Franca	IML APREMIS	AMSOM Habitat	Appropriation + Travaux d'amélioration	29/06/2021	En cours	
HEBERT/ANGIER Sophia	IML APREMIS	ICF Habitat	Aménagement	26/07:2021	En cours	
PRUVOST Julie	LAMIE AGENA	AMSOM Habitat		28/06/2021	En cours	
KHAN Suhrab	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	SIP	Aménagement	14/10/2021	En cours	
SEDIKI Jawad	ARR APREMIS	AMSOM Habitat		03/09/2021	En cours	
UWAMAHORO Aliane	SAMNA COALLIA	PRIVE		30/07/2021	En cours	
BANGOURA Mabinty	SAMNA COALLIA	PRIVE		10/09/2021	En cours	
SIDIQI Khwaja Abdul Rahim	IMLR APREMIS	AMSOM Habitat	Travaux d'aménagement	17/09/2021	En cours	

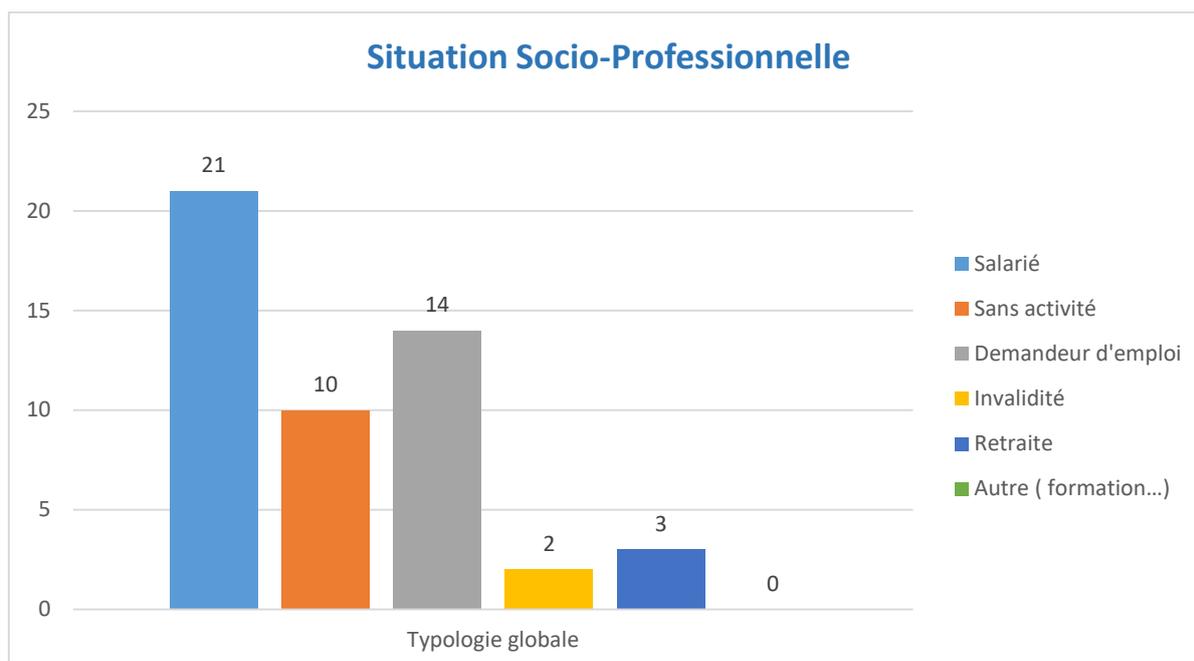
IGHODARO Tracy	LAMIE AGENA	SIP		13/10/2021	En cours	
DIAWARRA Issa	SAMNA COALLIA	PRIVE		21/09/2021	En cours	
DIABIRA Lassana et Fousseynou (frère)	SAMNA COALLIA	PRIVE		17/09/2021	En cours	
MOHAMMADI Asif	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	En attente		17/12/2021	En cours	
AZIZI Jalil	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	SIP	Appropriation + Travaux d'amélioration	30/08/2021	En cours	
TERRACOL Philippe et BROBALD Thérèse	GDV APREMIS	APREMIS Bailleur		29/06/2021	En cours	
HOTAK Whalid	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	En attente		23/09/2021	En cours	
MOHAMED ABDELKADER Taha	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	SIP	Appropriation + Travaux d'amélioration	17/12/2021	En cours	
LOBSANG Tsering	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	SIP		28/09/2021	En cours	
MAHAMED Aideed Mahamud	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	ICF Habitat	Appropriation+ Travaux d'amélioration	17/12/2021	En cours	
OMBA AMANYONDO Isabelle	IMLR APREMIS	AMSOM Habitat		11/10/2021	En cours	
TSATOU Serge	PASJ APREMIS	SIP		07/09/2021	En cours	
HAILE Asmeron	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	SIP		12/10/2021	En cours	
SURY Jeson	PASJ APREMIS	ICF Habitat		26/10/2021	En cours	
MINHAJUL Islam	SAMNA COALLIA	PRIVE		08/11/2021	En cours	
BONTE Alain	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat		15/11/2021	En cours	

SEVERIN Mathieu	Bailleur – Hébergement amical	AMSOM Habitat		04/11/2021	En cours	
FADONUGBO Noudéhouéou	LAMIE AGENA	AMSOM Habitat	Appropriation+ Travaux d'amélioration	09/11/2021	En cours	
LUPART Teddy	PASJ APREMIS	CLESENCE		Non	06/12/2021	Annulé car M. est incarcéré
ESAKHEL Dwa Jan	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	SIP	Appropriation	11/2021	En cours	
OMO Destiny	CPH ACCUEIL ET PROMOTION	SIP	Appropriation+ Travaux d'amélioration	11/2021	En cours	
GUISGAND Joel	PASJ APREMIS	SIP	Travaux d'amélioration	11/2021	En cours	
MUSA AHMED Mohammed	Bailleur – Hébergement amical	CLESENCE		12/2021	En cours	
OBADEYI Abiodun et BENSON Bolaji	HUDA ACCUEIL ET PROMOTION	SIP	Appropriation + Travaux d'amélioration	12/2021	En cours	
NZONZA MABIALA Chyrelle	Référent RSA – Hébergement amical	AMSOM Habitat	Appropriation	09/12/2021	En cours	
EL MOUDAN Kaouthar	SIAO LDA UDAUS	En attente		12/2021	En cours	
KOLOEVA ELDIEVA Tanzila	LAMIE AGENA	SIP	Appropriation+ Travaux d'amélioration	12/2021	En cours	
BRUNEL Dylan	IML APREMIS	AMSOM Habitat		12/2021	En cours	
		TOTAL	36	99		

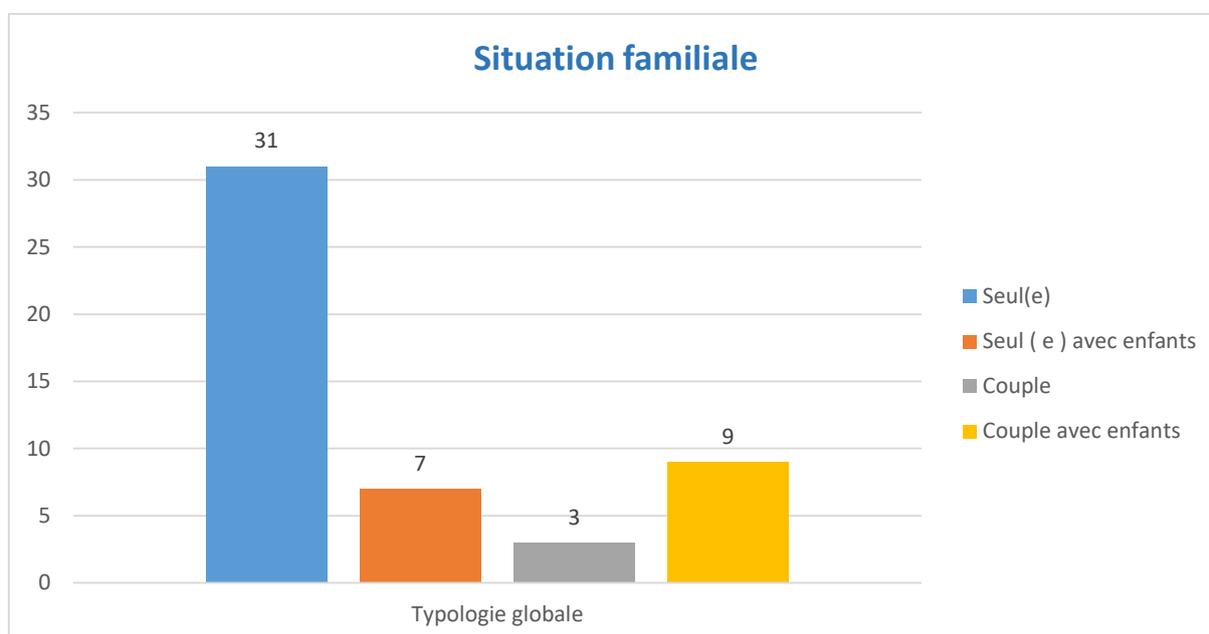
Éléments statistiques concernant les 50 accompagnements APLP terminés en 2021



Les 26-59 ans représentent la majorité des personnes accompagnées dans le cadre de l'APLP.

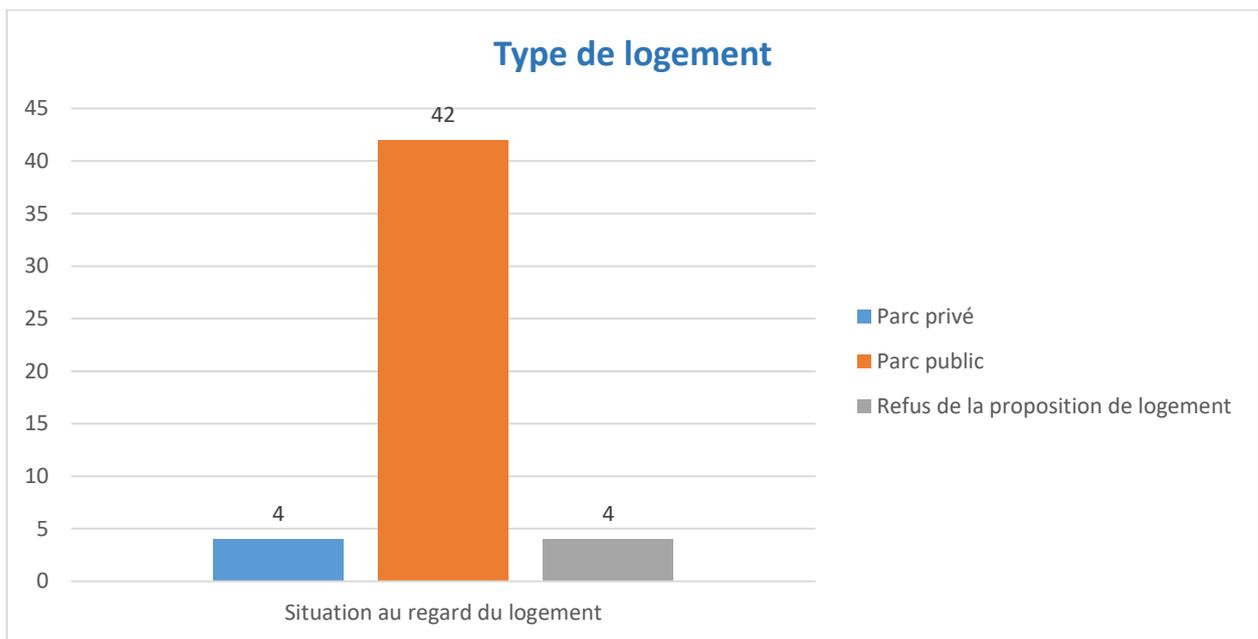
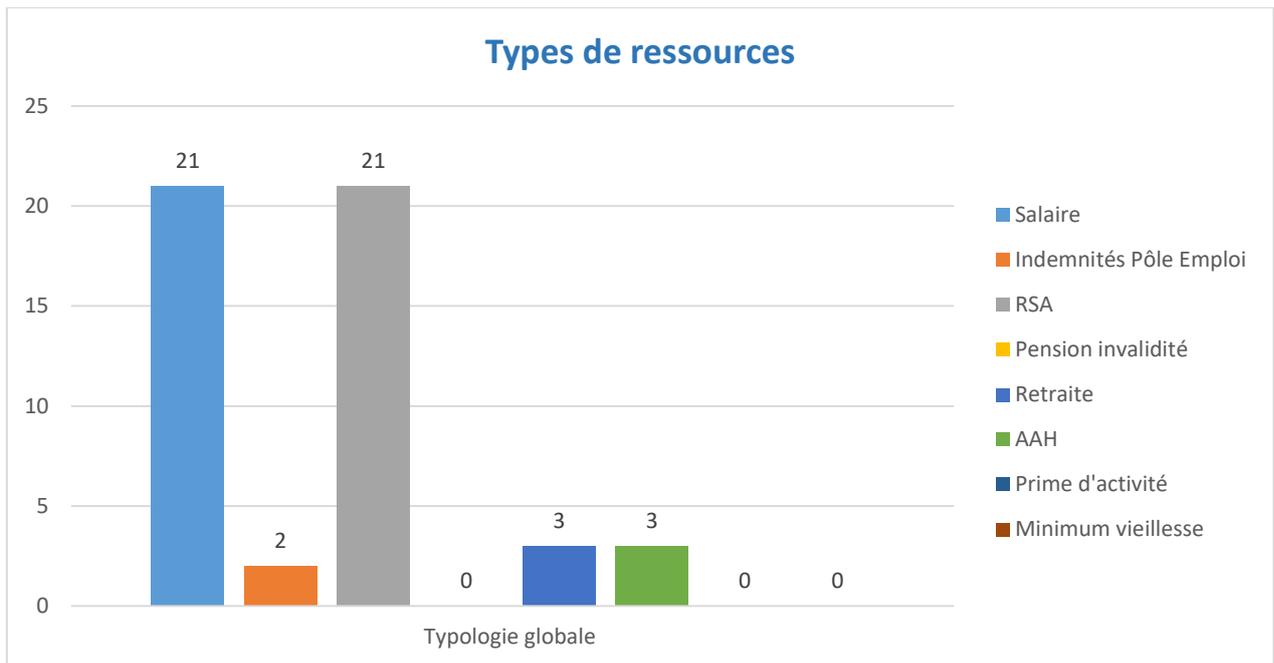


Concernant les personnes en situation d'emploi qui représentent la plus grande part sur ce graphique, il est à noter que leurs emplois restent précaires et peu rémunérateurs. Les salaires sont souvent compensés par la prime d'activité. La plupart des demandeurs d'emploi, donc inscrits à Pôle Emploi, ne sont pas indemnisés et bénéficient des minimas sociaux au même titre que les personnes sans activité.

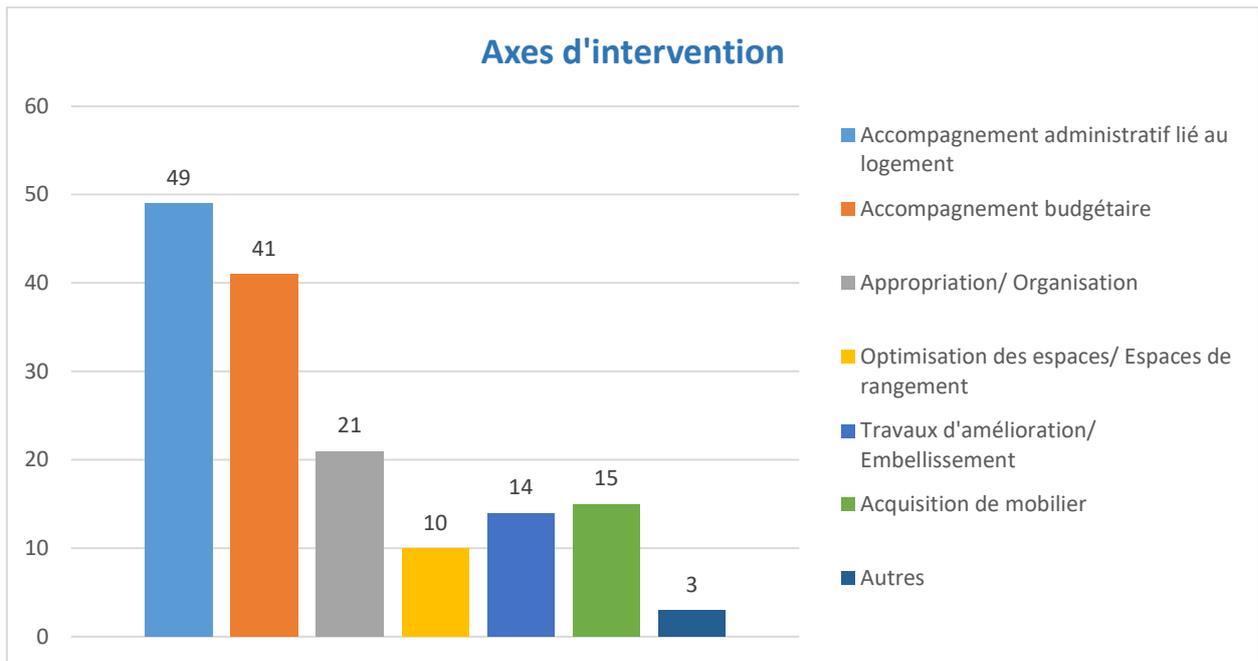


Il est à noter que les hommes seuls représentent une proportion importante des personnes accompagnées dans le cadre de la mesure APLP.

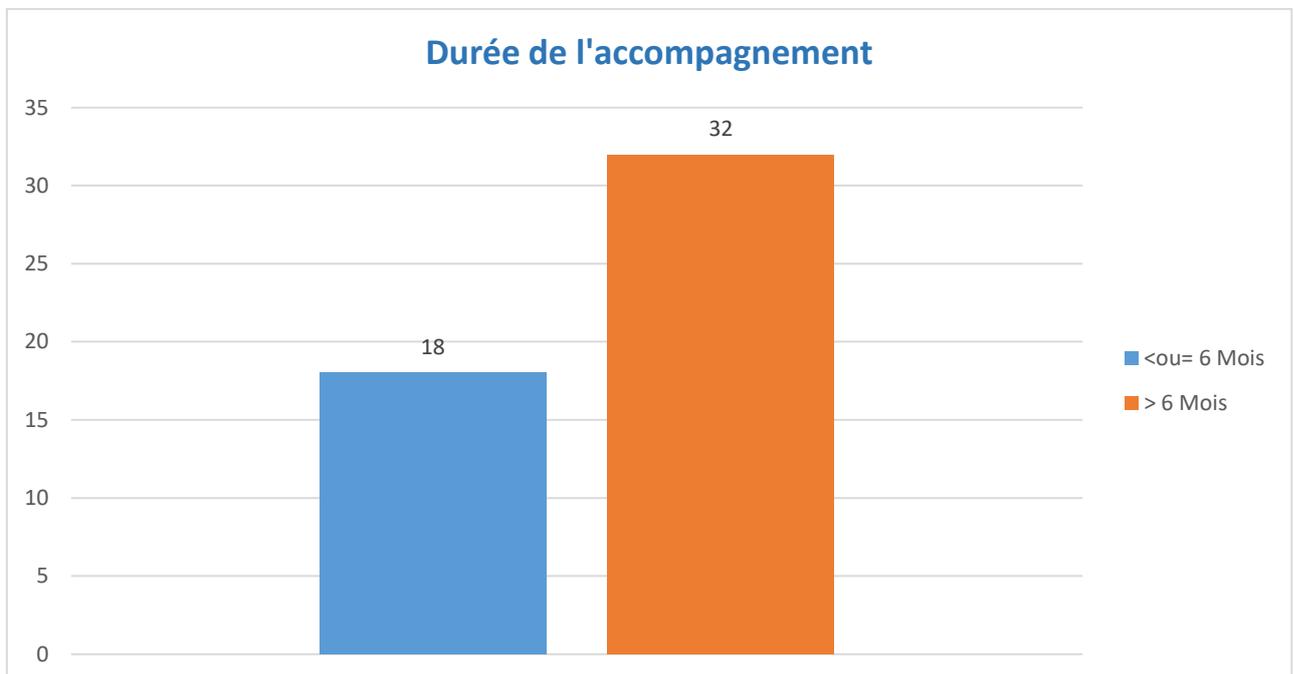
Les couples avec enfants sont majoritairement issus de l'immigration et quittent le circuit de l'hébergement après obtention de leur statut de réfugiés ou leur admission exceptionnelle au séjour en France.



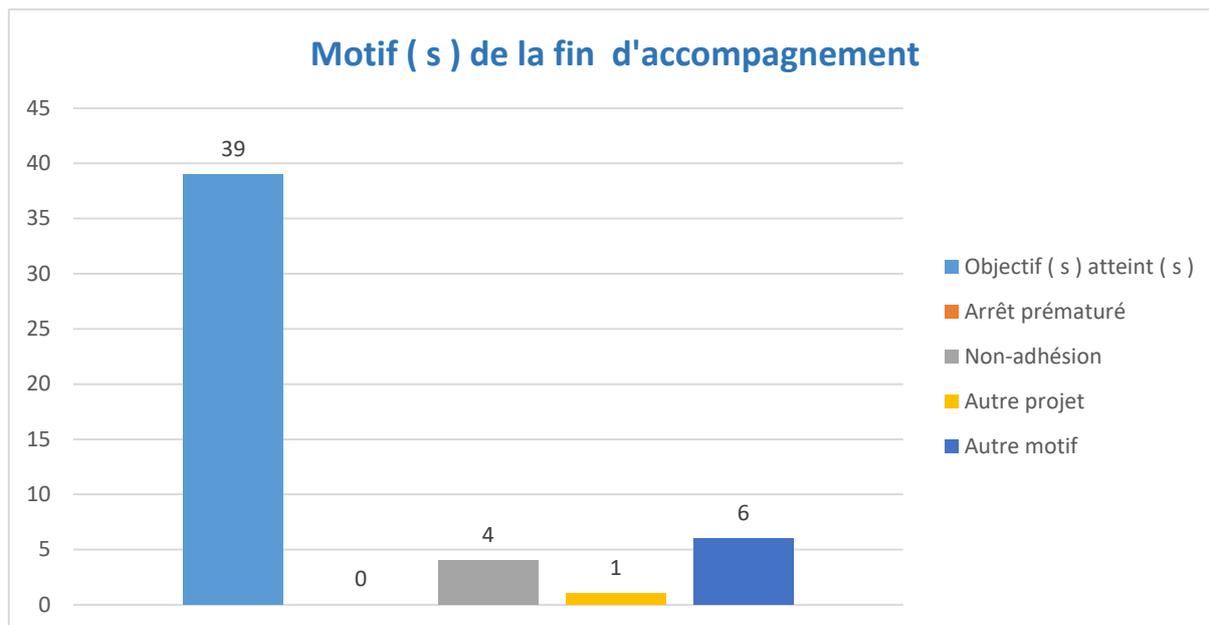
Les bailleurs publics restent incontestablement les meilleurs interlocuteurs dans le cadre de relogement de personnes fragilisées ou au parcours de vie difficile. La relation partenariale avec ces derniers, doit tendre à se pérenniser pour que la relation de confiance puisse s'établir durablement.



L'accompagnement administratif et budgétaire représente une part importante du travail auprès des ménages. Actuellement, les démarches numérisées prennent de plus en plus d'ampleur et le téléphone portable avec accès à internet devient essentiel pour de nombreuses démarches.



Ce type de mesure proposée, avec une fréquence des visites et les démarches engagées dans le cadre d'un accès au logement consolidé, pour une appropriation réussie des lieux et de l'environnement de l'habitation, dure en moyenne 6 à 7 mois. Il est à noter que la plupart des mesures, allant au-delà de ce laps de temps, sont souvent synonymes de sollicitation trop précoces au regard de l'accès au logement ou de délais de traitement des dossiers administratifs des ménages.



La plupart des mesures aboutissent positivement. L'accueil réservé à la mesure par les personnes accompagnées est très positif. La non adhésion des ménages reste marginale.